

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'Office national de l'énergie a étudié très attentivement la situation, de concert avec le comité consultatif technique de l'offre et de la demande de pétrole. Le député se souvient sans doute des renseignements que j'ai fournis hier soir au comité. Je suis tout disposé à en fournir davantage.

M. Ritchie: Quelles mesures immédiates le gouvernement a-t-il prises et comment l'Office national de l'énergie a-t-il utilisé ses pouvoirs considérables de persuasion pour résoudre les problèmes locaux?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'en ai donné un certain nombre d'exemples, entre autres, en réponse au député de Témiscamingue. Toutefois, dans bon nombre de cas, la persuasion ne suffit pas avec les entreprises privées qui, sous réserve d'une modification à la loi, ne sont nullement tenues d'acquiescer à la demande de l'Office.

L'ÉVALUATION DES RÉSERVES DE BRUT—LES BESOINS DU PAYS ET LES CONTRATS D'EXPORTATION

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui découle de la réponse récente du ministre. Le gouvernement fédéral et l'Office national de l'énergie ont-ils fait une évaluation des réserves actuelles de pétrole brut au Canada et ces réserves sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins globaux du Canada et exécuter les contrats d'exportation conclus jusqu'ici?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'Office s'est prononcé de façon très précise à ce sujet et ses opinions ont fait l'objet d'une étude approfondie au comité permanent. Évidemment, l'office n'autorisera les exportations de pétrole, faites sur une base mensuelle, que s'il y a excédent aux besoins du Canada.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre nous dira d'une manière franche et directe si les rapports de l'Office national de l'énergie révèlent un approvisionnement excédentaire de pétrole brut, qui suffit non seulement aux besoins globaux de l'ensemble du Canada en supposant la possibilité du transport, mais aussi aux contrats d'exportations en main à l'heure actuelle. La question est certainement claire et on peut y répondre par un oui ou un non.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, la réponse est évidemment très claire. Aucune exportation n'aurait été faite pendant le mois si l'Office n'en avait vérifié la possibilité.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Portneuf désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Roland Godin (Portneuf): Non, monsieur le président.

M. l'Orateur: Je reviendrai à lui dans quelques instants, après avoir entendu quelques autres questions supplémentaires.

[M. Ritchie.]

[Traduction]

LA LIVRAISON À PRIX RÉDUIT DU PÉTROLE DE L'OUEST ACHEMINÉ VERS L'EST DU CANADA—LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Vu la déclaration qu'a faite le ministre au comité hier soir, selon laquelle 5 millions de barils de brut de l'Ouest ont déjà été expédiés vers l'Est et que 7 autres millions de barils auront été acheminés par le canal de Panama d'ici la fin du premier trimestre de 1974, quel dispositif le gouvernement a-t-il institué pour garantir que les économies de 25 millions de dollars réalisées grâce au prix inférieur du brut canadien livré aux raffineries de l'Est seront répercutées dans le prix à la consommation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des livraisons faites par la Voie maritime, il est possible que le prix soit inférieur, et on en tiendra compte dans l'étude des demandes d'augmentation des sociétés. Quant au pétrole acheminé par le canal de Panama, le coût moyen de transport est évalué à \$3 le baril, ce qui, pour le moment, ne semble pas permettre de grandes économies.

LES PERSPECTIVES DE NOUVELLES HAUSSES DANS L'EST POUR L'HIVER

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Étant donné que l'OPEP a annoncé une augmentation des prix du pétrole le 1^{er} janvier, le ministre peut-il garantir que le prix des produits pétroliers n'augmentera pas pendant l'hiver au Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis désolé, mais je n'ai pas entendu la première partie de la question du député. Je ne puis garantir que, s'il y a augmentation appréciable dans l'Est, les prix ne grimperont pas.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au représentant de Calgary-Sud, puis au député de Portneuf.

PÉTROLE—LE CANADA ET LE PROJET DE RÉPARTITION DE L'OCDE

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il dire à la Chambre si le président de l'Office national de l'énergie s'est rendu à Paris en qualité de chef de la délégation canadienne auprès de la commission du pétrole de l'OCDE et, si tel est le cas, quel mandat le gouvernement a-t-il donné au président à l'occasion de cette visite? Peut-il dire plus précisément si le Canada consentira à partager les pénuries de l'OCDE et dans quelle mesure?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le président participera à titre de membre de la délégation canadienne là-bas. Il est fort possible que, lors de la discussion sur la situation courante, il soit question d'une répartition éventuelle des approvisionnements aux autres membres de l'OCDE qui accusent des pénuries. Le Canada se montrera certes aussi obligeant que notre situation le permettra en l'occurrence.